



Chevroux

NOUVELLES

Municipal ? pourquoi pas !

Entre autres informations, vous trouverez dans ce premier numéro de l'an 2000 quelques considérations sur les forêts et les mamans de jour, deux domaines qui constituent une partie de mon dicastère. « Néo-municipal » à mi-parcours de législature, permettez-moi de vous dire quelques mots sur ce métier d'« homme public » ...

Tout d'abord, l'effet de DÉCOUVERTE. Du simple citoyen conforté dans ses habitudes journalières et villageoises à la découverte des rouages administratifs qui gèrent une commune ... difficile de s'imaginer complètement tout ce qui peut passer par l'Exécutif communal. Lois, règlements, autorisations, demandes, taxes et impôts, travaux et factures, bref, tout ce qui concerne la GESTION COMMUNALE.

La découverte, si elle n'est plus de chaque instant après deux ans, le TRAVAIL, lui, reste régulier ! La séance hebdomadaire du mardi soir, moment privilégié d'échanges et prises de décisions communes, amène également son lot de convocations, travaux en tout genre, problèmes à

solutionner ...

Et ce travail ne peut se réaliser sans DISPONIBILITÉ, mot clé que l'on entend de plus en plus souvent dans tous les domaines, tant sur le plan professionnel que communal ... deux domaines pas forcément compatibles aux jours d'aujourd'hui où les patrons sont de plus en plus exigeants avec leurs employés.

Sur ce plan là, je dois reconnaître la chance d'avoir à la fois un métier et un « patron » qui m'accordent un peu de temps pour ma famille ... et la commune !

DÉCOUVERTE, TRAVAIL, DISPONIBILITÉ, 3 mots clés dans l'activité de municipal qui est également une occupation fort intéressante, voire passionnante, pour toute personne qui s'intéresse à la vie de son village et qui souhaite s'investir pour lui !

Olivier Duruz
municipal

Comme vous le savez, le sujet est non seulement d'actualité, mais il préoccupera encore beaucoup les autorités tout au long du prochain millénaire. Pour notre village, l'entrée dans le vif du sujet a consisté en la création d'une déchetterie communale. Ce premier pas, s'il a été bien négocié, n'est en fait que le début de notre contribution à ce précieux environnement que nous nous devons de conserver dans le meilleur état possible pour les générations futures.

Dans ce but et également sous l'impulsion des lois cantonales et fédérales en la matière, les prochaines étapes décidées par la Municipalité seront les suivantes :

- 1. Adaptation des tarifs à la déchetterie selon la liste qui vous sera adressée lors du prochain INFO-DÉCHETS**
- 2. Propositions de nouvelles taxes (« taxe au sac ») lors d'un prochain Conseil général.**
- 3. Fermeture du feu de la déchetterie au 1er juin 2000. Nous encourageons les citoyens à utiliser la voie du compostage pour tout ce qui est déchet végétal (déchetterie, usine Bachmann pour les grandes quantités).**

A ce sujet, nous vous invitons à lire la page suivante « CÉSSEZ-LE-FEU » et vous rappelons qu'il est possible à chacun de brûler **sur place** ses propres déchets végétaux, ceci pour autant que le voisinage n'en soit pas incommodé.

Vous le constatez, le problème des déchets mérite toute notre attention, et c'est avec la bonne volonté de tous les citoyens que la Municipalité compte pour avancer dans ce dossier difficile mais primordial.

La Municipalité

La Municipalité à votre service ...

Commande d'huile de chauffage

Comme vous le savez, les commandes importantes d'huile de chauffage (mazout) bénéficient de rabais liés à la quantité.

C'est pourquoi la Municipalité propose d'organiser une commande unique et intéressante pour les citoyens de Chevroux.

La facturation s'effectuera pour chaque propriétaire par la maison qui se chargera de la livraison.

Les personnes intéressées sont priées de s'annoncer au Bureau communal au plus tard jusqu'au :

1er juin 2000

Lors de la séance du Conseil général du 13 décembre 1999, les personnes suivantes ont été nommées pour fonctionner durant l'année 2000.

Bureau du Conseil

M. Raymond CUANY, Président
Mme Germaine BONNY, Vice-présidente
Mlle Viviane CUANY, Secrétaire
M. Catherine BONNY, scrutatrice
M. Pierre MORET, scrutateur
M. Joël BONNY, suppléant
M. Olivier WOLF, suppléant

Commission des finances

Mme Irma SCHÜPBACH
Mlle Valérie CAVIN
M. Charles-Edouard BONNY
M. Christian BONNY, suppléant

Commission de gestion

M. Hans-Jörg KNÖPFEL, Président
Mme Cordula OBERHOLZER
M. Sylvain THÉVOZ
M. Bernard WOLF
M. Bernard MÜLLER
M. Jean-Michel CHEVEY, suppléant

Commission de naturalisation (législature)

Mme Françoise BONNY-Bonny
Mme Marie-Noëlle CUANY
M. Olivier STEINER

Commission communale de recours (législature)

Mme Paloma WOLF
M. Marcel BONNY-Bardet
M. Pierre THÉVOZ

Effets dans le district de Payerne ...

... et à Chevroux

A l'exception de la commune d'Henniez – qui malgré cela approuve le projet – toutes les communes du district seraient bénéficiaires de ce nouveau fonds de péréquation. Les disparités entre les communes seraient nettement réduites. Exemples: le taux d'imposition d'Henniez passerait de 85 à 95, Grandcour de 100 à 86.

Chevroux recevrait de ce fonds Frs. 66'798.– annuellement, soit Frs. 180.– par habitant (référence 1999:370 habitants) ce qui permettrait soit:

- d'investir dans de nouvelles infrastructures,
- de procéder à des amortissements extraordinaires,
- de diminuer le taux d'imposition de 90 à 78.

Vu l'importance du projet, le Conseil d'État in corpore s'engage dans la campagne, l'UCV aussi, et les communes ont été autorisées à s'engager également. En matière de votations, rien n'est joué d'avance ! D'où le mot d'ordre de la Municipalité:

Venez très nombreux aux urnes le 21 mai !

La Municipalité

Drapeaux

La Municipalité a décidé de renouveler une partie de ses drapeaux.

La maison Bettex à Vevey propose des rabais intéressants dès l'achat de 10 pièces, c'est pourquoi nous présentons cette offre aux citoyens intéressés.

- ◇ *Drapeau en **coton** soyeux pour l'intérieur ou une utilisation extérieure périodique.*
- ◇ *Drapeau en **dralon** résistant, à séchage rapide, pour une utilisation permanente à l'extérieur.*

| Nos prix 2000-2001 | Chevroix | | Vaud sans devise | | Vaud avec devise | | Suisse | |
|-----------------------|----------|--------|---------------------|--------|---------------------|--------|--------|--------|
| | coton | dralon | coton | dralon | coton | dralon | coton | dralon |
| 80/80 | 185.- | 197.- | 53.- | 64.- | 118.- | 135.- | 53.- | 64.- |
| 100/100 | 182.- | 212.- | 66.- | 84.- | 132.- | 148.- | 66.- | 84.- |
| 120/120 | 228.- | 268.- | 75.- | 95.- | 162.- | 184.- | 75.- | 95.- |
| 150/150 | 262.- | 312.- | 102.- | 122.- | 188.- | 225.- | 102.- | 122.- |
| 200/200 | 358.- | 452.- | 148.- | 185.- | 265.- | 342.- | 148.- | 185.- |

Pour passer commande, veuillez vous inscrire auprès du Bureau communal jusqu'au **15 mai 2000**.

Mise d'objets

Samedi 20 mai 2000

La commune mettra en vente les objets suivants :

- 1 ancienne lame pour les bords des chemins
- 1 portail galvanisé
- diverses chaînes
- 1 triangle à neige

Début de la mise :

11 h 00 à la déchetterie communale

V o t a t i o n s

Le calendrier des scrutins cantonaux et fédéraux pour l'année 2000.

Votations fédérales et cantonales (dates réservées)

21 mai
24 septembre
26 novembre

S'il devait y avoir des votations cantonales, elles seront fixées dans la mesure du possible aux mêmes dates.

Votation cantonale du 21 mai

Nouvelle péréquation financière

ÉtatCom En décembre 1996, le Grand Conseil a approuvé le lancement du projet ÉtatCom qui poursuit deux objectifs:

1. Désenchevêtrer les tâches entre le canton et les communes de manière à clarifier les responsabilités et simplifier les financements;
2. Réduire les disparités financières entre les communes en rapprochant les taux d'imposition.

En décembre 1999, le Grand Conseil a adopté le premier train de mesures, soit:

1. Une **nouvelle péréquation financière**, soit un fonds qui est alimenté **exclusivement** par les communes et destiné **exclusivement** aux communes. L'État n'y verse rien et n'en reçoit rien.
2. Une nouvelle répartition pour un premier groupe de tâches et de charges (transfert du personnel administratif du canton).
3. La mise en place d'un compte de régulation, soit un mécanisme financier transitoire nécessaire suite à la mise en place de ces transferts de compétences. **NB:** ce compte n'a strictement rien à voir avec la nouvelle péréquation financière.

Le fonds de péréquation Le nouvel article 140b de la Loi sur les communes instaure un fonds de péréquation dont la paternité revient à Pierre Grandjean, président de l'Union des Communes Vaudoises (UCV) et Syndic de Senarclens. Ce fonds vise à réduire les disparités des taux d'imposition communaux qui varient aujourd'hui de 40 à 135 et qui demain se situeront pour 90 % des communes entre 70 et 110.

La péréquation tient compte de la force financière, des infrastructures et de la population de chaque commune. Les communes les plus pauvres recevront plus qu'elle ne verseront dans le fonds, les plus aisées verseront plus qu'elles ne recevront. L'enjeu de cette votation, c'est cette **solidarité** entre communes qui favorise 70% des habitants du canton. Toutes les communes vaudoises sont concernées. La mise en œuvre est prévue pour le 1er janvier 2001.

Référendum La Fédération patronale et la Ligue vaudoise ont lancé un référendum. Celui-ci a abouti le 26 janvier dernier et ne porte que sur la révision de la Loi sur les communes, donc sur ce fonds de péréquation financière.

Consultation de l'UCV Suite au lancement de ce référendum, l'UCV a consulté les 384 communes du canton. Sur 366 réponses reçues, 324 communes - soit 88,5% - représentant 552517 habitants, soutiennent cette nouvelle péréquation. *Suite en page 10*

Nouvelles du stand

Suite aux discussions entre la Municipalité et les sociétés de tir (« Abbaye » et « Jeune Helvétie ») et à l'adoption du budget 2000, les travaux de réfection du stand vont commencer.

L'étape 2000 prévoit la réfection complète du bâtiment existant, sans les éventuelles annexes.

Afin de tout mettre en oeuvre pour que notre stand soit opérationnel à l'Ascension, nous avons demandé à « La Jeune Helvétie » de supprimer l'organisation des tirs militaires obligatoires cette année.

Nous prions donc les tireurs concernés de Chevroux d'aller effectuer leurs tirs dans un autre endroit de leur choix. Nous les remercions de leur compréhension et nous nous réjouissons de les retrouver à l'Ascension dans un magnifique stand restauré !

Pour information, « La Jeune Helvétie » a demandé aux tireurs payernois (UTP) de recevoir les tireurs chevrotins lors de leurs tirs militaires organisés au stand des Avanturies aux dates suivantes:

- 26 au 28 mai: tirs en campagne
- Vendredi 23 juin: tirs militaires, 16 h 30 à 19 h 00
- Samedi 26 août: tirs militaires, 13 h 30 – 17 h 00.

La Municipalité – « La Jeune Helvétie »

Service de la voirie

Ramassage
des ordures
ménagères
au village



Le ramassage des ordures
ménagères s'effectue

Chaque vendredi
dès 13 h 00

* * *

Fête de l'Ascension :

Mercredi 31 mai au lieu du
vendredi !

DÉCHETTERIE
« En Long Vernex »

HORAIRE D'ÉTÉ

| | |
|----------|-------------|
| Lundi | 11 h à 12 h |
| Mercredi | 16 h à 18 h |
| Samedi | 10 h à 12 h |

Merci de vous en tenir aux horaires
d'ouverture de la déchetterie.

M a n i f e s t a t i o n s - A g e n d a

Mémento 2000

| | | |
|-----|----------------------------------|---|
| MAI | 5-6-10-12- 13-17-19- 20-21 | Soirées du chœur mixte « La Chanson du Lac » |
| | 28 | Tir de l'Ascension – « La Jeune Helvétie » |
| | 31 au 2 juin | Fête annuelle de l'Ascension – Société de Jeunesse et « L'Abbaye » |

| | | |
|------|----|--|
| JUIN | 16 | Audition de l'école de musique à Grandcour |
|------|----|--|

| | | |
|---------|---------|---|
| JUILLET | 8 | Vente de pâtisseries au port – Bibliothèque intercommu- nale |
| | 22 | Kermesse du Chœur mixte « La Chanson du Lac » |
| | 29 – 30 | Voile d'Or - « Cercle de la Voile » |

| | | |
|------|-------|--|
| AOÛT | 1er | Marché villageois et Fête nationale |
| | 1er | Tournoi de pétanque - « La Chevrotine » |
| | 5 – 6 | Régate des vieux bateaux - « Cercle de la Voile » avec concert de jazz Dixieland (2 orchestres) |
| | 26 | Guinguette du Faubourg |
| | 27 | Fête paroissiale, avec tournoi de pétanque |

| | | |
|-----------|---------|---|
| SEPTEMBRE | 16 – 17 | Régates de clôture - « Cercle de la Voile » (fondue, soupe aux pois) |
|-----------|---------|---|

This document was created with Win2PDF available at <http://www.daneprairie.com>.
The unregistered version of Win2PDF is for evaluation or non-commercial use only.